

Publication du 13 février 2024

Suite à des articles publiés dans le Courrier picard et la Voix du nord sur les prétendus effets néfastes sur le gisement de coques, avancés par les pêcheurs professionnels, causés pour eux, par le rétablissement de la digue Barrois en 2020.

Le 13 février 2024

Bonjour

Les pêcheurs à pied professionnels viennent, une nouvelle fois, d'accuser la digue Barrois d'être la cause de la raréfaction des coques en baie d'Authie.

Pour cela ils s'appuient sur des sondages réalisés par le GEMEL (Groupe d'Etudes des Milieux estuariens et Littoraux de Saint Valéry sur Somme), en comparant le stock du gisement en 2019 (important cette année là) avant la réhabilitation de la digue et après (faible, comparativement au précédent).

Nous ne contestons pas les mesures du GEMEL, nous demandons seulement qu'elles soient comparées à ses mesures des années précédentes.

Or, que constatons nous en cherchant dans la presse?

que les années de vache maigre sont les plus nombreuses voire catastrophiques de 2012 à 2018 -(2012 -2015 -2016 - 2018) voir photos jointes

Il serait intéressant d'obtenir les mesures du GEMEL pour au moins ces années pour y voir plus clair.

Le gisement de 2019 était important et il a été proposé aux pêcheurs de venir le ramasser avant les travaux. Ils ne sont pas venus.

En 2020 il était même possible de le faire en concertation avec l'entreprise sur la partie impactée. De plus, en 2021 et 2023 une contamination s'est produite avec une mortalité de nombre de coquillages.

Certes une convention avait été préalablement conclue avec la CA2BM pour compenser le manque à gagner mais il semble que la somme qui a été demandée fut démesurée par rapport aux volumes estimés (il nous a été rapporté un montant de 15 millions d'Euros)

D'autre part on accuse aussi la digue d'avoir créé une "dune " de sable qui ne permet pas aux coques d'y vivre du fait de sa consistance. Il existe effectivement une accumulation de sable, côté sud-ouest, sur ce qu'on appelle le poulier, qui grossit sans cesse et démesurément du fait du sable volant apporté par les vents dominants; C'est le prolongement de la pointe de Routhiauville de Fort Mahon. Nous pouvons fournir des photos qui montrent sa progression depuis des décennies, nous sommes arrivés à saturation. Le sable obstrue la baie.

Nous sommes bien conscients des difficultés que rencontrent les pêcheurs à pied mais il y a manifestement autre chose que la digue, qui empêche les coques de se reproduire et de subsister comme jadis.

Ne faut-il pas, dans le cadre du développement durable, essayer de travailler dans la gestion progressive de la ressource afin d'obtenir une production étalée, avec des bassins de purification. Pas évident certainement.

Pour terminer cette note, nous constatons qu'une des deux associations qui ont porté plainte contre le projet soit enfin dévoilée plus de trois ans après . Le voulait-elle? Car la police de l'environnement n'avait pas voulu nous le dire au prétexte que cela était confidentiel sous peine de poursuite judiciaire si on le dévoilait.

Il en reste une, a priori de notre rive, pas loin.

Osera-t-elle se dévoiler ?

Mais quand on voit de qu'on oppose au final au risque auquel sont confrontés les riverains de la rive nord, on se dit que les plateaux de la balance sont vraiment mal réglés. Il devrait y avoir moyen de s'arranger.

Ps où en est l'instruction de la plainte? Quelqu'un sait?



Le marin • le marin

Modifié le 12/10/2016 à 13h40

Si les gisements de coques des estuaires picards (Authie, Somme) ont longtemps fait partie des plus prolifiques d'Europe, ils sont, depuis deux ou trois ans, victimes d'une mortalité importante (bactéries, conditions météo, envasement...). Résultat : les quotas de pêche sont revus très à la baisse, à peine suffisants parfois pour quelques jours de ramassage par an.

sacs, soit 60 kg, contre 90 kg auparavant. Une mesure visiblement acceptée par les pêcheurs : « *Il faut être réaliste, les trois sacs, de toute façon, on aurait du mal à les faire actuellement* », estime Michel Nicolay, le représentant des pêcheurs à pied au comité régional de pêche.

Les prix en berne

Si les professionnels espèrent, pour des raisons économiques, une fermeture la plus tardive possible, ils savent également qu'il est plus que nécessaire de ménager le gisement. Après une année 2012 catastrophique et une année 2013 moyenne, ils ont besoin d'une saison 2014 synonyme de nouveau départ. À la pointe du



Accueil / Le Mag' /

Pêche aux coques : une baisse inquiétante



PÊCHE AUX COQUES : UNE BAISSÉ INQUIÉTANTE

La pêche de la coque, qui ouvrira le 3 octobre 2016 dans la baie d'Authie voit les pêcheurs faire face à une alarmante baisse des gisements.

CÔTE PICARDE 80% de mortalité chez les coques

L'ouverture de la pêche aux coques est fixée au 21 septembre en baie d'Authie, pour une semaine. Les quotas sont à la baisse, pour préserver les gisements.



pêche à pied des coques sur les gisements naturels des départements du Pas-de-Calais et de la Somme ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.019 du 6 mars 2017 portant délégation de signature en matière d'activités à Monsieur Jean-Marie COUPU, Directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00
Tél. : 33 (0) 2 35 12 29 99 – fax : 33 (0) 2 35 43 38 70
4 rue du Colonel Fabien – BP 24 - 76083 LE HAVRE Cedex

VU la décision directoriale n° 834/2017 du 6 septembre 2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis par les membres de la commission de visite des gisements de coques de la baie d'Authie consultés le 11 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que les stocks sont suffisants pour envisager une ouverture de la pêche au vu de l'avis du Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux du 13 septembre 2018 ;

SUR proposition du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

La pêche à pied des coques (*Cerastoderma edule*), à titre professionnel et de loisir, est autorisée du lundi 17 septembre 2018 au vendredi 21 septembre 2018 inclus sur les gisements de la baie d'Authie (zone de salubrité 6280.00 classée en « B ») limitée au nord par la rivière « Authie ».

La pêche à pied des coques sur les autres gisements situés dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme demeure interdite.

La pêche peut être interdite par arrêté du Préfet de département en cas d'alerte sanitaire.

Article 2 :

La récolte est fixée à 64 kg bruts par pêcheur titulaire d'une licence « coques 2018 » et par jour.

Article 3 :

Le gisement n'est accessible aux pêcheurs à pied et aux tracteurs qu'aux horaires indiqués dans le tableau ci-dessous (Heure de basse mer du Tréport):

Date	Horaires de marée haute	Horaires de marée basse	Heure de descente autorisée	Horaires obligatoires d'arrivée sur le parking
lundi 17 septembre 2018	5 h 24	12 h 14	7 h 30 à 10 h 00	15 h 00
mardi 18 septembre 2018	6 h 23	13 h 16	8 h 30 à 11 h 00	16 h 00
mercredi 19 septembre 2018	7 h 54	14 h 44	10 h 00 à 12 h 30	17 h 30
jeudi 20 septembre 2018	9 h 24	16 h 11	11 h 00 à 13 h 30	18 h 30
vendredi 21 septembre 2018	10 h 24	17 h 16	12 h 00 à 14 h 30	19 h 30

Aucun pêcheur ni tracteur ne devra être présent sur le domaine public maritime pour accéder aux gisements et pêcher les coques en dehors de ces horaires.

Seuls les tracteurs autorisés à circuler sur le domaine public maritime pour l'activité de « pêche à pied professionnelle des coques » conformément à la dérogation accordée par le direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Somme pourront accéder au gisement de coques dans les créneaux indiqués dans le tableau ci-dessus.

L'accès au gisement et le point de remontée des tracteurs et des coques s'effectue uniquement par la descente de la base nautique de Fort-Mahon. Le chargement des camions s'effectue sur le parking situé à proximité immédiate de la descente.

Article 4 :

ACCUEIL

La fin de la saison des coques approche

Les mollusques commencent à se faire rares sur le littoral. Prix bas, qualité moyenne, à défaut d'être mémorable, la saison 2013 aura sans doute permis de préparer 2014.



Courrier picard

Par THOMAS DIÉVART
Publié: 28 Novembre 2013 à

🕒 2 min